

VII.3

Évaluer la mise en œuvre et les effets de la Stratégie nationale de vaccination

MARCHE À SUIVRE

En collaboration avec l'AMCS et la CFV, l'OFSP définit des questions à des fins d'évaluation. En outre, il fixe le calendrier ainsi qu'un ordre de priorité en se fondant sur le degré d'urgence et sur les ressources disponibles. Des études qualitatives et quantitatives permettent de vérifier si les mesures encourageant la vaccination sont adéquates, efficaces et économiques pour atteindre les objectifs nationaux.

OBJECTIF

L'impact des mesures mises en œuvre dans le cadre de la SNV est connu. Si besoin est, les mesures peuvent être adaptées en se fondant sur les résultats de la recherche.

Axe d'intervention

Surveillance, recherche
et évaluation

Domaine d'action

4b

Mener des analyses d'impact des recommandations vaccinales et évaluer les mesures encourageant la vaccination

DIRECTION**OFSP****PARTENAIRES
DE MISE EN ŒUVRE**

Cantons, CDS/AMCS et CFV
(collaboration à la définition et
à la hiérarchisation des questions
à des fins d'évaluation)

RESSOURCES

OFSP, cantons, CDS/AMCS et CFV :
ressources humaines

GROUPES CIBLES

OFSP, cantons et CFV

ÉTAPES

2024 : définition des questions à des fins
d'évaluation, fixation des priorités et du calendrier

2026 : évaluation intermédiaire formative de
la SNV avec des recommandations pour améliorer
la mise en œuvre des mesures prises

2031 : réalisation d'une évaluation sommative

INDICATEURS

- » Les questions à des fins d'évaluation sont hiérarchisées
- » Le concept d'évaluation est prêt

DÉPENDANCES

En coordination avec les mesures :

- IV.1 Stratégie de communication exhaustive*
- VII.2 Effets des vaccinations*



Sert à la concrétisation des mesures :

- III.2 Faire connaître de bons exemples de mise en œuvre*
- IV.3 Diffuser les dernières connaissances en matière de vaccins*
- VIII.1 Stratégies spécifiques*